

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 292-CX-1279

concernant l'engagement d'un(e) agent(e) de stage au Module des sciences de la santé affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-douzième réunion, tenue le lundi 11 décembre 2006, au restaurant Le St-Estèphe, au 711, boul. St-Joseph à Gatineau.

ATTENDU la création d'un(e) poste d'agent(e) de stage au Module des sciences de la santé affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides le 30 octobre 2006 (résolution 305-CA-4498);

ATTENDU l'affichage dudit poste;

ATTENDU la candidature reçue;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Liette Faubert;

ATTENDU le rapport du concours;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maitre, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Liette Faubert à titre d'agente de stage au Module des sciences de la santé affectée au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 4 janvier 2007;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Liette Faubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 292-CX-1280

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre l'International Language Schools of Canada - Bureau de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-douzième réunion, tenue le lundi 11 décembre 2006, au restaurant Le St-Estèphe, au 711, boul. St-Joseph à Gatineau.

ATTENDU les relations déjà établies entre la professeure Natalia Dankova de l'Université du Québec en Outaouais et madame Nadine Baladi, directrice générale de l'International Language Schools of Canada - Bureau de Montréal;

ATTENDU la possibilité de recrutement d'étudiants et de collaborations de développement de programme;

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre;

ATTENDU le projet d'addendum numéro 1;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Élodie Bleyaert,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente cadre entre l'International Language Schools of Canada - Bureau de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 292-CX-1281

concernant l'approbation du protocole d'entente entre le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Montmorency, le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-douzième réunion, tenue le lundi 11 décembre 2006, au restaurant Le St-Estèphe, au 711, boul. St-Joseph à Gatineau.

ATTENDU le programme de continuum de formation infirmière DEC-BAC développé par le comité de programme;

ATTENDU l'adoption par le comité directeur du Consortium de l'Outaouais du Québec du plan de formation DEC-BAC;

ATTENDU l'adoption par les instances de l'UQO du cheminement DEC-BAC au baccalauréat en sciences infirmières;

ATTENDU le protocole d'entente;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente entre le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Montmorency, le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais, sous réserve de l'avis de la Commission des études;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 292-CX-1282

concernant l'engagement d'un(e) agent(e) de stage au Module du travail social affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-douzième réunion, tenue le lundi 11 décembre 2006, au restaurant Le St-Estèphe, au 711, boul. St-Joseph à Gatineau.

ATTENDU la création d'un(e) poste d'agent(e) de stage au Module du travail social affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides le 30 octobre 2006 (résolution 305-CA-4498);

ATTENDU l'affichage dudit poste;

ATTENDU les candidatures reçues;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Mithra Provencher;

ATTENDU le rapport du concours;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Mithra Provencher à titre d'agente de stage au Module du travail social affectée au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 5 janvier 2007;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Mithra Provencher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Micheline Bondu